

CONGRÉGATION DES SAINTS

COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Les soeurs des saints Coeurs de Jésus et de Marie, dites aussi "soeurs de Paramé", leur lieu d'origine, sont le second institut religieux de droit pontifical, issu de la Société du Coeur Admirable, dont fut membre sa fondatrice, qui, elle aussi, est en passe d'être élevée sur les autels, puisqu'elle a obtenu le décret d'héroïcité des vertus le 15 mai 1976, la Vénérable Marie Amélie FRISTEL (1798-1866).

LA FONDATRICE

Amélie avait trois ans quand mourut son père, notaire à St-Malo. Sa mère veuve, soucieuse de l'avenir de ses deux filles mais surtout de ses deux garçons, vint, en 1802, s'installer à Rennes. Amélie y reçut une excellente éducation. Après sa communion (avril 1809), elle éprouva une sorte d'enthousiasme religieux, fait de piété et de dévouement aux malheureux. Plus tard, elle prit goût aux divertissements mondains; mais bientôt, elle y renonça définitivement. À ses dix-huit ans, sa mère lui proposa un projet de mariage. Amélie lui répondit qu'elle avait choisi Jésus comme Époux. Son confesseur l'autorisa à faire le voeu de virginité pour un an.

En 1818, la famille revint à St-Malo et, en 1819, à Paramé. Amélie s'inscrivit comme postulante de la Société du Coeur Admirable où, le 20 oct. 1823, elle fit sa "protestation de fidélité" qui l'engageait à la continence parfaite dans le célibat. Outre son activité de dévouement à la maison, près de sa mère et de ses six neveux et nièces, qu'elle catéchisait, instruisait, soignait, elle fut aussi l'animatrice de toutes les oeuvres paroissiales: patronage, bibliothèque, ouvroir, oeuvres de préservation et de relèvement. Mais, par-dessus tout, le groupe des sociétaires du Coeur Admirable faisait l'objet de tous ses soins. Elle en avait été élue supérieure en 1831, sur la proposition du P. Louis de la MORINIÈRE, supérieur diocésain de la société, et supérieur général des Eudistes, avec lequel elle était en relations épistolaires. Le Père l'encouragea à fonder le "Bureau de charité" pour les indigents et les chômeurs. Ce qu'elle fit, en 1837, quelques mois après la mort de sa mère.

DÉBUT DE L'OEUVRE ET DE L'INSTITUT RELIGIEUX

Il y avait une misère qu'Amélie ne pouvait soulager à son gré, celle des vieillards délaissés. Elle faisait prier Dieu de lui procurer pour eux une maison avec un grand jardin où ils pussent travailler et se promener. Dieu l'exauça. M. LEMARIE, propriétaire-cultivateur, très bon pour les pauvres, lui légua ses biens avec la "Grande métairie des Chênes". Amélie s'empressa d'y ouvrir l'asile Notre-Dame des Chênes (25 déc. 1846). Des filles de la Société du Coeur Admirable et la propre nièce d'Amélie vinrent prêter leur concours, pour s'occuper des vieillards. Était-ce une communauté de "tertiaires hospitalières" ? Après avoir hésité, l'évêque de Rennes l'approuva, comme institut religieux de droit diocésain le 11 nov. 1853, avec Amélie comme supérieure, et

le nom de : "Les Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie". La Providence soutint l'oeuvre et ne lui manqua jamais. La communauté, elle aussi, se développa et reçut une reconnaissance légale en 1859. Mais, dès 1855, répondant à une invitation de l'évêque, les "Dames de Paramé", comme il se plaisait à les appeler, outre leur mission hospitalière avaient accepté celle d'enseignantes en "petites écoles". Et, à la mort de la fondatrice, le 14 octobre 1866, la congrégation comptait 34 établissements et 56 professes avec droit de vote, qui élirent, comme remplaçante de la défunte sa nièce. Léocadie FRISTEL, Soeur Marie-Thérèse.

## DEVELOPPEMENTS

Les années suivantes virent l'institut sortir des limites du diocèse de Rennes et de la France elle-même, en Grande-Bretagne (1874) et, avec les Pères Eudistes, au Canada (1891). La persécution de 1901 fut un instrument providentiel pour ce développement: les soeurs chassées de France renforcèrent leur présence au Canada, où fut fondée une province en 1907, et trouvèrent une hospitalité généreuse en Belgique et aux Pays-Bas. Le Pape saint Pie X a donné un décret d'approbation pontificale de l'institut le 11 décembre 1914. Pendant la persécution religieuse et la première guerre mondiale la Providence a permis que l'institut soit dirigé par celle qu'on a appelée "la troisième grande figure de la Congrégation", après la fondatrice et sa nièce, la Mère M. Athanase (1851-1919). En 1947, fut ouvert à Rome, le procès apostolique en vue de la béatification de la Servante de Dieu Amélie Fristel, qui aboutit en 1976 à la promulgation du décret d'héroïcité des vertus. En 1957, enfin, l'institut, répondant à l'appel d'évêques d'Afrique, s'établit en Côte-d'Ivoire.

## ESPRIT ET MISSION

En toutes ces implantations les soeurs sont fidèles à l'esprit de la fondatrice. C'est un esprit de contemplation des états et mystères de Jésus, d'identification à ses vertus et de communion avec lui et sa Mère, en un seul Coeur. Cette belle doctrine eudiste est exposée avec une grande clarté et sobriété dans le chapitre "Vie spirituelle" des constitutions mises à jour et approuvées par le St-Siège le 11 nov. 1983. C'est également le même esprit qui préside à la vie apostolique des soeurs. Celle-ci est une "participation à la mission du Christ" (art.79), donc c'en est une continuation, une expression. Quant aux oeuvres d'apostolat de l'institut, "de par son origine et son développement, la Congrégation est vouée à la mission hospitalière et à la mission éducative" (art.2). Pourtant, fidèles à l'exemple de la fondatrice, soucieuse de "correspondre, Monseigneur, à vos désirs..." "il revient aux supérieures majeures de discerner les appels de l'Église..." (art.80). Aussi la congrégation a-t-elle accepté des oeuvres comme: pastorale des loisirs, analphabètes, gitans, visite de détenus, paroisses sans prêtre, etc.

Mais, en toutes ces oeuvres, les soeurs n'oublient pas les conseils de la fondatrice: "Nous ne devons pas être les maîtresses des pauvres, mais leurs servantes". En effet, "pour aimer véritablement Notre-Seigneur, il faut être humble et bien petite." Enfin, cet apostolat ne pourra être fructueux que s'il se fait en communauté fraternelle: "Nous ressemblons bien moins à un couvent qu'à une grande famille. Ne formons donc qu'un coeur et qu'une âme".

## AUJOURD' HUI ET DEMAIN

La Supérieure générale actuelle est Mère Lise PLANTE, canadienne, élue en juillet 1988, pour un mandat de six années. Le nombre actuel des membres est de 400 professes. Elles sont réparties en 66 maisons, situées en 6 pays: France, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Canada et Côte-d'Ivoire, et, au point de vue administratif, il y a : une province, le Canada, et trois régions, la France, la Hollande et l'Afrique.

Que sera l'avenir pour les Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie ?  
Ecoutons la Vénérable Mère Amélie nous le dire : "Si je m'écoutais, j'abandonnerais tout , mais je mets ma confiance en Dieu; je ne suis capable de rien, mais je veux dire comme le saint apôtre: je puis tout en celui qui me fortifie". Ou encore: "Soyez pleines de confiance dans la Providence. Pour moi, je puis vous assurer que, plus je me suis vue pauvre et sans ressource, plus je me suis sentie portée à faire quelque bonne oeuvre. Je m'appuyais sur les Coeurs de Jésus et de Marie, et le moyen de faire le bien que je désirais m'était donné aussitôt; je ne me souviens pas qu'ils m'aient jamais rien refusé" (cf. Inquisitio, p.281 ~ 282).

\*\*\*\*\*

## CONGRÉGATION DES SAINTS COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE

### PERSONNEL (1988)

Maisons	66
Soeurs	400

### PRÉSENCE DANS LE MONDE

ANGLETERRE BELGIQUE CANADA COTE D'IVOIRE FRANCE  
PAYS-BAS

Maison-Mère:  
Notre-Dame-des-Chênes  
8, bd de Cancale. Paramé  
B.P. 28  
35404 ST-MALO CEDEX  
FRANCE

\*\*\*\*\*

## BIBLIOGRAPHIE

GUINE (R.P. Eudiste), Fleur de Bretagne, Soeur Amélie Fristel, Vannes, 1901, in-8, 270 p.

LEROY (abbé A.), Histoire des Soeurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie, 22 X 14 cm, Rennes, Fr. Simon, 1919, 558 p.

LEROY (A.), Fleur de Bretagne, Mère Marie-Amélie Fristel, 1798-1896, fondatrice de la Congrégation des Soeurs des Sts Coeurs de Jésus et de Marie, N.D. des Chênes, Paramé, I & V, 1964, 23 X 18 cm, 64 P.

DE LATTRE (abbé Michel), Inquisitio historica de quibusdam animadversionibus in Servae Dei vitam, ex officio concinnata, Romae SCCS, Officium historicum 36, Romae, 1974, 30 X 21, XII-333 p (Étude critique en langue française).

---

LES EUDISTES PRATIQUENT LARGEMENT L'HOSPITALITÉ À L'ÉGARD DE TOUS, ET EN PARTICULIER DES PRÊTRES. ILS ONT À COEUR D'ACCUEILLIR TOUT SPÉCIALEMENT LES PAUVRES.

---